

corrigé de la version

Révolution

Marie Antoinette demanda ce qu'il se passait lorsqu'elle entendit les cris furieux de la plèbe.

« Le peuple se plaint, Majesté, car il n'a pas de pain, l'informa-t-on.

- Ah ! répliqua la reine. Eh bien, s'ils n'ont pas de pain, qu'ils mangent des brioches. »

Je suppose qu'il s'agit d'une légende, mais cela ressemble beaucoup à la correspondance que l'on conserve du dernier tsar de Russie. Il fait beau, très froid, mais c'est parfait pour la chasse ; voilà en somme ce qu'écrivait Nicolas II à la tsarine tandis que les femmes de ses soldats envahissaient les rues pour réclamer du pain et, qui plus est, des brioches. La présumée réponse de Marie Antoinette et l'indifférence avérée de Nicolas partagent la même sagesse. Elles sont l'expression du bon sens propre à leurs époques respectives, des réactions fondées sur la logique du pouvoir face à une menace d'une portée inconnue. Tous deux croyaient se trouver face à une révolte comme ils en avaient connu bien d'autres, et ils commirent la même erreur. Ils étaient confrontés pour la première fois à une révolution, car les opprimés avaient eu l'idée de se compter, ils avaient découvert qu'ils étaient plus nombreux et que leur nombre les rendait invincibles. C'est également le cas de la cour de justice qui a remis en liberté sous caution les membres de La Manada. Ses arguments sont peut-être irréprochables, mais ils relèvent d'une loi qui n'est plus socialement en vigueur, d'une réalité qui est aujourd'hui obsolète. Peu importe que la typification des délits n'ait pas été revue, peu importe tel ou tel article du Code Pénal, car ce qui se produit dans la rue est bien plus qu'une simple révolte. Les révolutions balayaient tout sur leur passage, en commençant par la sagesse préalable et la logique du pouvoir qu'elles visaient à détruire. En ce moment-ci, voilà la direction prise par un mouvement qui ne poursuit d'autre but que la fin du patriarcat. Autrement dit, une révolution.

corrigé du thème

1. En la Audiencia Nacional es donde son juzgados / se juzgan / los casos vinculados al terrorismo.
2. Uno de los magistrados de la Audiencia Provincial de Navarra ha sido quien ha considerado que no se trataba de una violación.
3. Al declarar que Franco había sido jefe del estado desde 1936 (mil novecientos treinta y seis) fue como el Tribunal Supremo disparó las alarmas.
4. En 2016 (dos mil dieciséis) fue cuando la joven fue agredida por un grupo de cinco hombres que se habían puesto el apodo de La Manada.